

L'article de Gilbert Schorsch sur les indicateurs de R & D de la Commission européenne (janv. 2003, p. 26) a suscité de nombreuses réactions, tantôt des remerciements, des confirmations, mais aussi des contributions, de la part notamment de responsables ministériels. Il a d'ailleurs été repris pratiquement intégralement dans la Revue des Conseillers du Commerce Extérieur de la France d'avril. Preuve du crédit de L'Actualité Chimique... Nous en citons ici deux, l'une de confirmation de l'analyse, et la seconde qui constitue une contribution intéressante pour expliquer la position française.

Un témoignage de collaboration franco-finlandaise

J'ai lu avec intérêt l'article de G. Schorsch sur la performance de la R & D des pays nordiques, ainsi que le « témoignage nordique d'un français », en l'occurrence G. Marzloff, dans ce même article.

Après avoir travaillé dans différents laboratoires de Rhône-Poulenc Chimie, devenu Rhodia par la suite, j'ai été amené, suite à une cession par Rhodia des latex pour couchage papier, à travailler au sein d'une société chimique finlandaise, Raisio Chemicals (produits chimiques pour l'industrie papetière), plus précisément dans sa filiale Latexia France.

Ceci m'a conduit à me rendre une quinzaine de fois en Finlande (Turku-Raisio principalement, mais également Helsinki-Espoo, Jyväskylä-Åänekoski-Kangas, Rauma...).

Sans avoir la prétention de porter un jugement définitif, je confirme plusieurs points qui sont mentionnés dans l'article :

« *La planification est de rigueur* » : ainsi, un essai sur une machine papier pilote se prépare minutieusement à l'avance. Un papetier français, présent lors d'un essai réalisé pour lui, a reconnu que c'était très professionnel. Cette planification n'exclut cependant pas une certaine réactivité au cours de l'essai. Elle se traduit également dans le respect absolu des horaires, ce qui fait que les réunions commencent pratiquement toujours à l'heure prévue.

« *Contrôle de sa destinée, mais respect des autres cultures* » : dans son journal interne écrit en anglais, certes encore centré sur les événements se déroulant en Finlande, Raisio a fait cependant l'effort d'inclure une page en langue française, ce qui a été très apprécié par notre équipe ici en France.

« *Recherche très orientée vers l'application, symbole d'une vision très*

pratique de la R & D » : on ne cherche pas en effet à trouver la solution la plus brillante, mais à trouver la solution la plus directe à un problème posé. « *Pragmatisme, rigueur et humilité* » me semblent bien définir la façon de travailler des Finlandais.

Même si leurs méthodes de travail sont différentes des nôtres, on ne peut pas vraiment parler de choc culturel, comme le laisserait entendre le titre du livre de Deborah Swallow : *Culture Shock-Finland*, et ces différences n'empêchent pas les deux centres R & D Raisio Chemicals finlandais et français de bien travailler ensemble, bien au contraire. Pussions-nous donner envie à d'autres laboratoires français et finlandais de faire de même.

Gérard Velleret
Raisio Latexia France

Pourquoi le retard français ?

L'article de G. Schorsch fait un constat cruel mais réaliste de la situation actuelle. Il ne faut cependant pas se contenter du constat du recul de la France en Europe, et celui de l'Europe vis-à-vis des États-Unis. Il faut en rechercher les causes pour en inverser les tendances. Je souhaiterais ouvrir le débat, sans excès de précaution, en proposant trois observations :

1) Un constat d'abord: **les entreprises européennes ont bien compris l'intérêt économique de la recherche, tout autant que leurs homologues américaines. Mais, comme elles, mieux elles le comprennent, plus elles investissent... aux États-Unis (voire en Asie)...** C'est particulièrement flagrant dans les bio- et la pharmacie... La France, l'Allemagne et maintenant le Royaume-Uni sont logées à la même enseigne. Seule l'Irlande, en Europe, a réussi à attirer de la recherche industrielle étrangère sans exporter ses ressources propres, certes limitées. Ce qui est vrai pour la recherche l'est aussi en amont de la recherche, c'est-à-dire dès la formation : les étudiants français terminent volontiers leur formation à l'étranger, alors que nous avons du mal, à de rares exceptions près, à attirer des étudiants américains, scandinaves ou allemands dans nos laboratoires. C'est cela le fameux déficit d'attractivité. Cette érosion intellectuelle de l'Europe est d'autant plus pernicieuse qu'elle ne résulte pas de grands choix, mais au contraire d'une chaîne de microdécisions toujours calée sur le même modèle : on expérimente hors d'Europe les voies de recherche les plus

émergentes, on consolide ensuite les avancées sur place et, un jour ou l'autre, on réduit les capacités européennes qui ne sont plus positionnées sur les contenus les plus avancés des technologies.

2) Une évidence ensuite : **la qualité de la recherche française, et particulièrement celle de la recherche publique, n'est pas en cause. Mais, contrairement aux autres pays européens, cette dernière n'est pas intégrée comme un paramètre de la compétitivité économique et sociale.** En France, la recherche est présentée comme une simple émanation de l'Éducation nationale. De ce fait, elle est un outil au service de la puissance publique... et des intérêts qu'elle représente... mais pas de l'intérêt général en matière de croissance et d'emplois.

La politique de recherche est ainsi impulsée par les institutions publiques avec leurs vies propres et leurs rationalités limitées, et non par des équipes de recherche performantes et dynamiques, bien intégrées à la vie économique. Exception administrative française ? Plutôt handicap culturel. En Finlande par exemple, le gouvernement impulse certes, mais en liaison étroite avec les entreprises qui tirent ensuite le système. Il est intéressant de relever que le succès finlandais s'est construit sur le partenariat direct entre Nokia et l'université de Oulu, alors que le gouvernement privilégiait, au départ, le transfert de technologies *via* le Tekes, un organisme gouvernemental. La stratégie de transfert de technologies n'a pas donné de résultats significatifs en termes de croissance alors que le partenariat université-entreprise a complètement révolutionné l'économie finlandaise en 10 ans.

La France est probablement le seul pays où la recherche publique n'est pas un pôle d'attractivité pour la recherche industrielle, ni nationale, ni encore moins internationale. L'investissement public ne s'accompagne donc pas d'un investissement parallèle ou supérieur en recherche industrielle ! Il n'y a pas d'effets de levier et trop peu de synergies. Et pourtant, il semble bien que la recherche en coopération coûte moins cher en Europe qu'aux États-Unis, notamment lorsqu'elle bénéficie de financements de l'Union européenne. Alors, où est l'erreur ?

3) Enfin, un comportement typiquement français, grave comme l'on dit de nos jours, à modifier d'urgence :

pour se battre à échelle mondiale et répondre à des besoins concrets, il est impératif d'associer des compétences qui n'existent en général pas toutes au niveau national. **Le handicap culturel français consiste à penser qu'il faut d'abord se parler, puis s'entendre au niveau national, avant d'affronter la compétition à l'échelle européenne.** Ce contresens majeur, typique des français qui en sont restés à la stratégie de l'arsenal public comme seule ligne de défense, continue à faire des ravages, encore aujourd'hui. En Angleterre, au contraire, Oxford et Cambridge restent concurrentes. Chacun des laboratoires de ces universités se déploie dans des réseaux européens concurrents, constituant autant d'effets de levier pour les intérêts britanniques. Lorsque nous aurons compris l'intérêt d'une plus grande ouverture de nos laboratoires et de nos industriels, nous aurons fait un grand progrès.

En bref, il faut à la fois devenir plus attractif, intégrer davantage les besoins sociaux-économiques dans la recherche publique, et oser s'engager dans

des initiatives d'emblée européenne ou internationale, pour que nous puissions espérer combler notre retard.

Alain Quevreur
Directeur du Service Europe de l'ANRT

Vous trouverez ci-dessous une lettre d'un de nos lecteurs qui s'interroge sur le rôle de l'Académie des technologies.

Mais que fait l'Académie des technologies et à quoi sert-elle ?

Si tout le monde connaît l'Académie des sciences qui fêtera bientôt ses 350 ans, on ne peut en dire autant de l'Académie des technologies, créée fin 2000 par l'Académie des sciences.

Ne sont pas rares ceux qui, même dans les grands groupes industriels, et beaucoup plus encore dans les PMI, ignorent jusqu'à son existence. Ceux qui la connaissent ne savent pas ce que l'on y fait, ni même à quoi elle peut servir.

Les scientifiques et techniciens qui fréquentaient le CADAS et appréciaient

ses publications, ne se retrouvent pas dans l'Académie des technologies. Elle semble davantage tournée sur elle-même que vers la communauté extérieure ; en quelque sorte, une forme de club privé.

Son site Intranet est naturellement réservé aux seuls membres et aux experts autorisés, ce qui est compréhensible. Mais la consultation du site Internet ouvert au public (academie-technologies.fr), n'est pas plus explicite. Seuls y sont mentionnés les titres des communications présentées lors des séances, sans autres informations. Y a-t-il des notes de synthèse, des rapports d'étape ? Quel est le devenir des thèmes abordés ? Le seul document « détaillé » concerne « l'avis à l'attention du Premier ministre » du... 10/07/01, sur la brevetabilité des logiciels.

On souhaiterait connaître ce qu'ont déjà fait les six groupes de travail en activité, et aussi où l'on en est sur les « groupes en gestation ».

Tout ceci n'est pas très cohérent avec la volonté de communication affichée en page 8 du rapport annuel de 2001.

Claude Mordini

Il vous manque un numéro de L'Actualité Chimique ?

Les numéros de 2000, 2001 et 2002 (hors numéros spéciaux, voir offre en IV^e de couverture) sont accessibles au prix exceptionnel de 9 euros (frais de port compris) dans la limite des stocks disponibles.

Vous trouverez les sommaires de 2001 et 2002 sur le site Internet, www.sfc.fr, rubrique L'Actualité Chimique, et tous les autres dans la base de données.

Commande :
Nadine Colliot. Tél. : 01.40.46.71.66.
E-mail : adhesion@sfc.fr

Offre valable jusqu'au 31 décembre 2003.